



Atelier " Accueillir les jeunes "

**Quelle est la place des jeunes parmi les migrants et comment les traiter ?
Parcours attentes, motivations.**

Malgré une nouvelle attractivité des territoires ruraux depuis une dizaine d'années, les jeunes ne s'installent pas encore de manière massive en campagne, mais on note cependant un flux de personnes en demande d'accompagnement. Pourtant les jeunes représentent un enjeu d'avenir pour le développement des territoires ruraux, sur le plan économique, social, culturel... Quels sont les freins et les difficultés spécifiques à l'installation de jeunes en milieu rural ? Quelles pistes peuvent favoriser leurs parcours ?

Les débats en atelier ont conduit à plusieurs constats : les jeunes cherchent davantage un emploi salarié et s'inscrivent peu dans une logique de création d'activité. Ils n'ont pas les capitaux pour tester une activité ni prendre des risques et les banques ne les y aident pas. Ils ne connaissent pas les réseaux d'accompagnement comme le dispositif Place aux Jeunes et s'impliquent peu dans la vie locale. D'autre part, de nombreux élus caressent encore le mythe de l'entreprise miracle qui crée des emplois et sous-estiment les pistes ouvertes par les micro-entreprises. L'enquête menée par le MRJC avec l'Enitac montre que 88 % des jeunes ruraux veulent vivre à la campagne et 71 % veulent y travailler. Souvent pour des raisons professionnelles, les jeunes filles se projettent moins à la campagne que les jeunes hommes. Par contre, les jeunes chômeurs se déclarent prêts à devenir porteurs de projet en milieu rural. Les principaux freins à l'installation des jeunes à la campagne sont les questions d'emploi, de services (accès aux commerces et loisirs) et de transport. Par ailleurs, plus les jeunes restent longtemps en ville, plus ils perdent le lien avec la

Témoignages

Freins et leviers à l'installation des jeunes à la campagne, une enquête du MRJC

Le mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC) a engagé une enquête pour évaluer la motivation des jeunes à résider et travailler dans les territoires ruraux. L'objectif est de discerner les lieux, structures, dispositifs et droits à développer pour permettre au maximum de jeunes de réussir leur installation en milieu rural.

Migration des jeunes ruraux au Québec

Le Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ) de l'Université du Québec étudie depuis 1994 la mobilité des jeunes sur le territoire québécois afin de mieux comprendre ce que d'aucuns décrivent comme le phénomène préoccupant de l'exode des jeunes vers les grands centres urbains. Si plus de 85 % des jeunes originaires d'un milieu rural migrent à l'extérieur de

campagne. Par contre, la campagne est attractive pour élever des enfants, lorsqu'une culture de l'accueil est développée et que les associations contribuent à la vie locale. Les travaux de l'atelier soulignent **l'intérêt de suivre les jeunes** : **avant** leur départ vers la ville, en renforçant leur attachement à leur milieu d'origine, **pendant** leur éloignement, en gardant le lien avec eux, **au moment** de leur retour (mise en ménage et jeunes enfants) et **dans la durée** après leur retour. Plusieurs pistes de travail ont été évoquées : favoriser les prêts bancaires pour les jeunes, communiquer davantage sur l'existence de dispositifs d'accompagnement comme Place aux Jeunes, développer des projets pour **inciter les jeunes femmes à vivre et travailler en campagne et favoriser la création de micro-projets.**

leur village d'origine, près de 60 % se disent prêts à y revenir si les circonstances s'y prêtaient, tandis qu'environ 40 % y reviennent vraiment. La volonté de " vivre sa vie " ainsi que la poursuite des études supérieures expliquent principalement le départ des jeunes ruraux. À l'inverse, les principales raisons qui incitent les jeunes à revenir dans leur milieu d'origine sont la qualité de la vie qu'on y retrouve, la possibilité d'y gagner sa vie et la proximité de la famille et des amis.

Leader+ jeunes dans le PNR de la Brenne

Le parc naturel régional de la Brenne a développé trois actions emblématiques afin de rendre son territoire plus attractif pour les jeunes de l'extérieur et les jeunes locaux : un pôle enfance, un dispositif d'animation pour les ados et un concours à la création d'entreprise (pour les moins de 36 ans + un concours junior pour les lycéens). Ces actions mises en œuvre avec le soutien du programme européen Leader+ débouchent aujourd'hui entre autres sur la création d'une maison de l'enfance et le développement de nouveaux services (ludothèque...), la création d'une bourse aux projets jeunes, la constitution progressive d'un comité des jeunes à l'échelle du parc, un travail sur une télévision participative avec les jeunes et la mise en place d'un fonds d'avance remboursable spécial " jeunes créateurs ".



1ère UNIVERSITÉ EUROPÉENNE
de l'ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS
www.accueil-populations.com

28 > 30
JUN 06
CLERMONT-FERRAND
Grande Halle d'Auvergne